



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 3 OCTOBRE 2024

Nombre de membres
du Conseil

Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent

en fonction : **48**

Nombre de délégués :

- présents : **32**

- représentés : **13**

TOTAL **45**

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 3 octobre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire -	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> - Mme Caroline PFISTER, Adjointe M. Marc DECKERT, Adjoint - -
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire -	
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire -	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> - -
<i>Pour la commune de DORLSHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire - -	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire Mme Véronique ELO, Adjointe	<i>Pour la commune de MOLSHEIM :</i> M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. - -	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe M. Philippe BUCHMANN, Cons. Mun.		<i>Pour la commune de STILL :</i> - Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire -

Membres représentés :

Mme Laurence HOMMEL	ayant donné procuration à M. Bruno EYDER
M. Fabien SCHMITT	ayant donné procuration à Mme Laetitia MARTZ
Mme Solène HOEHN	ayant donné procuration à M. Eric FRANCHET
Mme Chantal JEANPERT	ayant donné procuration à M. Martial HELLER
M. Philippe HEITZ	ayant donné procuration à Mme Christelle WAGNER-TONNER
Mme Sylvie TETERYCZ	ayant donné procuration à Mme Catherine WOLFF
M. Jean-Luc SCHICKELE	ayant donné procuration à Mme Caroline PFISTER
Mme Armelle MORGENTHALER	ayant donné procuration à M. Marc DECKERT
M. Patrick SCHULTHEISS	ayant donné procuration à M. Laurent FURST
M. Claudio FAZIO	ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY
Mme Marielle HELLBORG	ayant donné procuration à Mme Marianne WEHR
M. Alexandre GONCALVES	ayant donné procuration à Mme Chantal SITTLER
Mme Nathalie DISCHLER	ayant donné procuration à M. Adrien KIFFEL

Membre excusé :

Laurent FARON, Adjoint de NIEDERHASLACH

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

OBJET : FINANCES ET BUDGET – DEVELOPPEMENT DURABLE – AUDITS ENERGETIQUES DES BATIMENTS PUBLICS : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ETUDES

N° 24-70

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi du 18 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;

VU l'arrêté du 28 novembre 2022 portant validation du programme ACTEE+ ;

VU le décret N° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions et de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire ;

VU le décret N° 2020-887 du 20 juillet 2020 relatif au système d'automatisation et de contrôle des bâtiments non résidentiels et à la régulation de la chaleur ;

CONSIDERANT, dans ce contexte, que la Communauté de Communes a décidé de prendre en charge l'intégralité des dépenses associées aux audits énergétiques sur l'ensemble du parc immobilier tertiaire, indépendamment de la surface des bâtiments communaux et intercommunaux de son territoire ;

CONSIDERANT qu'un groupement de commande intégrant les biens en question de la Communauté de Communes, des 18 communes membres, du SIVOM de MOLSHEIM-MUTZIG et Environs, du Syndicat Mixte du Collège Louis Arbogast de MUTZIG, ainsi que du Foyer de la Basse-Bruche a été lancé à ce titre.

CONSIDERANT par ailleurs que la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies (FNCCR) est porteuse du Programme CEE ACTEE +, référencé PRO-INNO-66 ;

CONSIDERANT que le Programme ACTEE + vise à encourager les collectivités à mutualiser leurs actions, à agir à long terme et ainsi à planifier des travaux de rénovation énergétique tout en réduisant leurs factures d'énergie ;

CONSIDERANT que la stratégie globale de rénovation du parc de bâtiments publics portée par la Communauté de Communes est susceptible de s'inscrire dans l'Appel à projet « Fonds CHÊNE : saison 4 » du Programme ACTEE + ;

CONSIDERANT en outre, que ces audits énergétiques sont susceptibles de bénéficier d'un co-financement « Climaxion » ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en ses séances des 11 avril 2024 et 19 septembre 2024 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Madame Marianne WEHR, Vice-Présidente ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
confirme**

la prise en charge de l'intégralité des dépenses relatives aux audits énergétiques sur l'ensemble du parc immobilier tertiaire, indépendamment de la surface des bâtiments de la Communauté de

Communes, des 18 communes membres, du SIVOM de MOLSHEIM-MUTZIG et Environs, du Syndicat Mixte du Collège Louis Arbogast de MUTZIG,

décide

de poser à ce titre sa candidature à l'Appel à projet « Fonds CHÊNE : saison 4 » du Programme ACTEE +,

sollicite

le co-financement « Climaxion » pour ces audits énergétiques,

et autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président à signer tout document concourant à la réalisation et au financement desdits audits énergétiques, notamment ceux s'inscrivant dans le cadre de l'Appel à projet « Fonds CHÊNE : saison 4 » du Programme ACTEE +.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Martial HELLER



Le Président,

Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 4 octobre 2024
- publication sur le site internet le : 4 octobre 2024

Acte à classer

DE-24-70

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-10-04T09-49-51.00 (MI255963388)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20241003-DE-24-70-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : FINANCES ET BUDGET - DEVELOPPEMENT DURABLE - AUDITS
ENERGETIQUES DES BATIMENTS PUBLICS : DEMANDE DE SUBVENTION
POUR LES ETUDES

Date de décision : 03/10/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [24-70 FB DEV DURABLE-AUDITS
ENERGETIQUES-DEMANDES DE
SUBVENTIONS.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 04/10/24 à 09:49

Par [SEGUIN Muriel](#)

Transmis

Date 04/10/24 à 09:49

Par [SEGUIN Muriel](#)

Accusé de réception

Date 04/10/24 à 09:55